



## RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA RENCONTRE DES BUREAUX DES COMITES DE QUARTIER

PDTP  
Service Proximité - 02 38 52 40 70  
accueil.ddtp@ville-saintjeandebraye.fr

Date : 16 mai 2023 à 18h00  
Lieu : Salle du Conseil municipal

### Présents :

Madame le Maire  
Monsieur Franck FRADIN, adjoint délégué aux quartiers, à l'agriculture et au patrimoine naturel et bâti  
Monsieur Hyacinthe BAZOUNGOULA, adjoint délégué à l'éducation et à la jeunesse  
Monsieur Jean-Claude MARINAULT, conseiller municipal délégué aux quartiers et aux travaux  
Monsieur Christophe SIZARET, conseiller municipal délégué au sport et à la vie associative sportive  
Madame Florence MOREAU, conseillère municipale déléguée à la jeunesse  
Madame Laurence HADROT, conseillère municipale déléguée à l'Épicerie Solidaire  
Madame Léa AUBOURG-DEVERGNE, conseillère municipale déléguée à la promotion de l'égalité  
Madame Ghislaine HUROT, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et à l'épicerie solidaire  
Monsieur Pierre-Cécil RUFFIOT-MONNIER, conseiller municipal délégué à la lecture publique et à la vie associative culturelle  
Le service Proximité Quartiers de la Ville  
Des membres des bureaux des six Comités de quartier

### Introduction – ouverture de la séance

F. Fradin remercie l'ensemble des participants présents ce soir. Il excuse les élus et membres des bureaux absents ce soir. Il indique que cette rencontre se déroule une fois par an, la tenue d'une seconde rencontre dans l'année est soulevée. Ce moment permet de donner des informations générales sur la ville et d'aborder des sujets différents de ceux abordés lors des Assemblées générales. Des sujets spécifiques, comme la répartition des compétences entre la Ville et la Métropole, peuvent être présentés. Les membres des bureaux des Comités se présentent à tour de rôle. Madame le Maire salue et remercie les participants présents ce soir. F. Fradin débute la présentation du diaporama.

### Déroulé du diaporama

Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Échanges
1. Rappel de la Charte de fonctionnement des Comités de quartier.	Jean-Claude Marinault rappelle que la Charte de fonctionnement a été mise à jour en novembre 2021, la précédente version datait de 2014. Des modifications ont été apportées, comme par exemple, la durée du mandat des Présidents qui est passée à trois ans au lieu de deux. Ces modifications ont été réalisées en concertation avec les Comités. Le découpage des quartiers n'a pas évolué, deux élus référents sont désignés par Comité de quartier. Les élus référents se présentent à tour de rôle, ils sont des interlocuteurs privilégiés des Comités. Il précise qu'un poste d'élu référent est vacant pour le Comité Loire-Bionne, un nouvel élu sera désigné lors du prochain Conseil municipal. Il complète en indiquant la tenue de points avec les Comités et signale une amélioration du suivi des demandes depuis la création du service Proximité Quartiers.	

<p>2.La répartition des compétences entre la Ville et Orléans Métropole</p>	<p>F. Fradin commente les visuels qui décrivent l'évolution de la répartition des compétences entre la Ville et la Métropole depuis 2017. Le diaporama, projeté ce soir, sera transmis aux membres des bureaux des Comités. Madame le Maire indique qu'une régie municipale de l'eau a été créée en 2012 et la compétence transférée en 2017 à la Métropole. Les digues de Loire seront rétrocédées par l'État, à la Métropole, en 2024.</p>	<p>Un membre souhaite savoir, au regard des transferts indiqués, si les financements le sont également. Madame le Maire précise que lors du passage de la Communauté urbaine en Métropole des transferts de fonds de l'État vers la Métropole ont été réalisés afin d'accompagner ces changements.</p>
<p>3.Point d'avancement des travaux de voiries 2023</p>		
<p>Requalifications de voiries Pôle Territorial Nord-Est</p>	<p><b>Rue de Sainte Marie</b> Réfection de la chaussée et des trottoirs / sécurisation de l'entrée de la rue Travaux effectués entre fin mars et fin avril / réception le 03/05/23 (quelques micro finitions à effectuer) Sécurisation de la jonction Sainte Marie / Hélène Caillard à venir (travaux en régie : barrière supplémentaire et enrochement) Coût des travaux : 125 987€</p>	<p>F Fradin indique que l'aménagement de la jonction avec la rue Hélène Caillard sera réalisée par les services techniques de la Ville.</p>
	<p><b>Rue de Frédeville (tranche 4)</b> Entre la rue des Bouleaux et le rond-point de la rue de la Motte Saint Euverte Début prévisionnel du chantier au 17 juillet, voire avant si cohabitation possible avec le chantier d'eau potable Remplacement préalable de la canalisation d'eau potable et des branchements riverains de fin mai à mi juillet Réunion publique de présentation du projet le 10/05/23 à 17h30 Coût des travaux : 450 000€</p>	<p>Les travaux débiteront par le remplacement de la canalisation d'eau potable puis les travaux de voirie suivront. Ces travaux nécessiteront l'instauration d'une déviation de la circulation car la canalisation est située au milieu de la chaussée. La tranche suivante concernera le tronçon compris entre le rond point de la Motte Saint Euverte et le boulevard de la Salle. Le dernier tronçon sera celui compris entre la rue de la Gare et la rue de Roche.</p>
	<p><b>Rue de la Bissonnerie</b> Création d'un cheminement piéton depuis le chemin des collégiens jusqu'à l'Allée du Petit Genouilly Prise en compte du souhait de panneaux clignotants au niveau de la traversée piétonne (repas des seniors)</p>	<p>Le côté du trottoir n'est pas encore défini.</p>

	<p>Point noir identifié par le groupe de travail vélo-piétons</p> <p>Étude en cours</p> <p>Coût estimatif des travaux : 250 000€</p>	
	<p><b>Rue de Frédeville (tranche 5)</b></p> <p>Requalification entre la rue de la Gare et la rue de Roche prévue au 2ème semestre 2025</p> <p>Etat de dégradation avancée de la chaussée de cette tranche = gravillonnage et reprise de la signalisation horizontale, notamment sur la piste cyclable tel que demandé par le groupe de travail vélo-piétons</p> <p>Travaux menés durant l'été</p> <p>Coût des travaux : 12 410€ + 1653€ (marquage)</p>	<p>Les marquages de la piste cyclable ont été repeints conformément à la demande portée par le groupe de travail piétons-vélos.</p>
	<p><b>Avenue Pierre Mendès France et rue de la Gare</b></p> <p>Etude pour une requalification par tranche en 2024 et 2025</p> <p>Coût de l'étude : 60 000€ / à venir</p> <p>Coût estimatif des travaux : 2 M€</p>	<p>Un membre souhaite savoir quand une piste cyclable sera réalisée rue de la Gare. F Fradin indique qu'elle sera créée en 2025-2026 lors de l'aménagement de la rue.</p> <p>Elle signale, à nouveau, le débouché dangereux de la piste au niveau du Clos du Hameau. Sa demande est prise en compte par le service Proximité Quartiers.</p>
<p>Réfections de chaussées</p> <p>Pôle Territorial Nord-Est</p>	<p><b>Rue du Coin Buffet / rue des Déportés / rue du Clocheton / rue du Clos Saint François</b></p> <p>Réfection du tapis de la chaussée entre la rue du Clos Saint François et la rue de Charbonnière</p> <p>Renforcement de la sécurisation du carrefour avec la rue des Déportés</p> <p>Suppression de la chicane au croisement avec la rue du Clos Saint François</p> <p>Sécurisation des rues des Déportés et du Clocheton</p> <p>Réflexion en cours sur l'instauration d'un sens unique rue du Clos Saint François pour y intégrer un cheminement cyclable sécurisé – demande du groupe de travail vélo-piétons</p> <p>Projet présenté au groupe vélo-piétons le 09/03/23 – demande de</p>	<p>L'intégration d'une piste cyclable sera présentée au groupe de travail piétons-vélos lors d'une prochaine réunion.</p>

	<p>présentation des 2 scenarii de la piste cyclable sur la rue du Clos Saint François lors du prochain ATU en juin avant concertation avec les riverains à la rentrée de septembre</p> <p>Coût estimatif des travaux : 120 000€</p>	
	<p><b>Rues de la Motte Luquet / Robert Desnos / Paul Eluard / Guillaume Apollinaire / Paul Verlaine / de Charbonnière</b></p> <p>Instauration définitive d'un sens unique rue Paul Eluard sur toute sa longueur</p> <p>Instauration définitive de stops rue de la Motte Luquet</p> <p>Intégration d'un cheminement cyclable sécurisé à contre-sens (demande du groupe de travail vélo-piétons)</p> <p>Elargissement des angles de rues pour casser la vitesse et végétalisation</p> <p>Modification des zones de stationnement sur la rue de la Motte Luquet</p> <p>Création de passages piétons</p> <p>Création d'une zone 30 au croisement Charbonnière/Eluard et élargissement de la piste cyclable</p> <p>Coût estimatif des travaux : 42 000€ + 5000€ (estimation marquage et signalisation) + 2500€ (élargissement)</p>	<p>Ce projet a fait l'objet de plusieurs rencontres avec les riverains. Seul le rond-point « test » des rues G. Apollinaire et P. Verlaine n'a pas été pérennisé.</p>
	<p><b>Boulevard Jean Rostand entre la rue Jules Ferry et la rue Albert Camus</b></p> <p>Redéfinition des espaces piétons et cycle (inversion : cycle côté chaussée, piétons côté habitations)</p> <p>Demande du groupe de travail vélo-piétons</p> <p>Étude en cours</p> <p>Coût estimatif des travaux : 30 000€ + 3 000€ (marquage et signalisation)</p>	

	<p><b>Trottoirs au niveau de l'allée Frédéric Mistral</b>  Réfection de l'allée Frédéric Mistral par la Ville (espace communal – budget 50 000€) – étude en cours  Reprise des trottoirs par Orléans Métropole / échange avec les propriétaires des garages pour réfection du linéaire qui leur appartient  Coût des travaux : 24 474€</p> <p>Profiter de cette opportunité pour la réfection du carrefour des rues Villeserin et de la Croix des Haies  Coût des travaux : 18 200€</p>	<p>Une portion de ces trottoirs (au droit des garages) est privée et va donner lieu à un échange avec les propriétaires par Orléans Métropole.</p> <p>Le projet de requalification de la place F. Mistral sera présenté aux riverains et au Comité avant réalisation.</p>
	<p><b>Route de Boigny entre le boulevard de la Salle et la rue du Poirier Bonneau et rond-point</b>  Reprise nécessaires de certaines entrées charretières et allée de portillons de riverains  Travaux effectués en mars  Coût des travaux : 13 565€</p> <p>Amélioration du cheminement cyclable au niveau du rond-point en limite de Boigny-sur-Bionne et au croisement du boulevard de la Salle  Demande du groupe de travail vélo-piétons  Travaux effectués en avril  Coût des travaux : 3250€</p>	
	<p><b>Rue de Charbonnière entre le rond-point du Pont Bordeau et l'avenue André Marie Ampère</b>  Réalisation d'aménagements cyclables entre le rond-point du Pont Bordeau et l'avenue André Marie Ampère  Connexion avec les pistes existantes  Plateau surélevé au croisement avec l'avenue André Marie Ampère  Demande du groupe de travail vélo-piétons / présentation du projet lors du prochain ATU de juin  Étude en cours  Réunion publique à prévoir à la rentrée de septembre  Coût estimatif des travaux : entre 30 000€ et 100 000€ selon le</p>	<p>L'étude est en cours et sera présentée au groupe de travail piétons-vélos lors d'une prochaine réunion.</p>

	projet retenu (pistes bidirectionnelles sécurisées et surélevées ou marquages)	
	<p><b>Rond-point des Bas Aaux / rue de Charbonnière</b>  Ajout de pictogrammes vélo dans le rond-point  Création d'une ligne jaune à l'angle et d'une nouvelle zone de stationnement rue de Charbonnière  Réfection des passages piétons  Travaux effectués en avril  Coût des travaux : 2251€</p>	
	<p><b>Rue de la Motte Saint Euverte</b>  Sécurisation de la traversée piétonne et des cycles au croisement du chemin de la Bionne  Instauration de priorités de franchissement du pont de Bionne en aval du carrefour  Demande du Comité de quartier et du groupe de travail vélo-piétons  Prise en compte du souhait d'implantation d'un panneau « voie sans issue » pour la rue de la Bionne (repas des seniors)  Étude programmée en mai</p>	Le Pôle territorial Nord Est travaille sur le projet qui sera présenté au Comité avant réalisation.
	<p><b>Rond-point boulevard JF Kennedy</b>  Réfection des enrobés et de 3 passages piétons, dans la continuité de la requalification du boulevard en 2022  remplacements de 4 panneaux de signalisation  Bon de commande demandé  Coût des travaux : 5765€ + 2000€ (marquage)</p>	
	<p><b>Rue de Frédeville</b>  Plantations de 4 érables au niveau du virage des Coutures  Travaux effectués en mars  Coût des travaux : 4382€</p> <p>Reprise du trottoir au n°74 (pénétration d'eau dans les moteurs du portail électrique du riverain)  Travaux effectués en mars  Coût des travaux : 4820€  Reprise des pavés au droit du portail en bois du n°160 (pente ajus-</p>	

	<p>tée) Travaux effectués en mars Coût des travaux : 2520€</p> <p>Gravillonnage des bandes cyclables (chaucidou) de la tranche 3 (entre le n°162 et la rue des Bouleaux) Travaux programmés à partir du 17 avril en demi-chaussée Coût des travaux : budget 2022</p>	
	<p><b>Rue du Puits de Ville</b> Réfection des marquages Pérennisation des stops (pétition) Pose de quilles ou matérialisation d'un ilot au stop dans le sens sud-nord à venir (régie) Travaux réalisés en mars Coût des travaux : 2210€</p>	<p>La requalification est envisagée en 2026 avec le souhait de créer un plateau surélevé au carrefour avec l'allée du Puits de Ville. Des « stop » ont été installés pour ralentir la vitesse dans cette rue suite à une pétition des riverains reçue en Mairie.</p>
	<p><b>Rue Clara Malraux</b> Sécurisation des cheminements piétons Réflexion sur le passage en zone 30 Demande du groupe de travail vélo-piétons Etude en cours</p>	<p>L'idée est de limiter la vitesse à « 30km/h » dans cette rue. Les relevés de vitesse, récemment effectués, n'ont pas démontré de vitesse aberrantes néanmoins le cheminement des piétons sera sécurisé.</p> <p>Les rues du lotissement de la Picardière pourraient, elles aussi, être limitées à « 30 km/h » en cohérence avec la requalification de la rue de Frédeville.</p>
	<p><b>Allée Gaston Couté</b> Création d'un nouvel avaloir et d'une zone tampon d'absorption des eaux pluviales Demandes des riverains à la suite d'accumulation d'eau au fond de l'allée Travaux réalisés en mars Coût des travaux : 5745€</p>	

	<p><b>Rue du Bignon</b>  Comblement d'un fossé à la demande d'un riverain  (danger de chute potentielle)  Busage du réseau d'eau pluviale  Travaux réalisés en mars  Pose de potelets à venir pour éviter  le stationnement anarchique  Coût des travaux : 3 300€</p>	
	<p><b>Rue de Roche</b>  Reprise des bordures cassées et du caniveau affaissé  Travaux réalisés en avril  Coût des travaux : 2 332€</p>	
	<p><b>Rue de la Bédinière</b>  Création d'un contre-sens cyclable entre l'Avenue Pierre et Marie Curie et la rue des Grangers  Demande du groupe de travail vélo-piétons  Etude en cours</p>	<p>Ce contresens cyclable permettra de rejoindre l'avenue P et M Curie depuis le quartier de la Picardière.</p>
<p>Réfection de carrefour à feux</p> <p>Direction de la Mobilité, des Transports urbains et du Stationnement et Service Maintenance et Entretien Signalisation Tricolore Eclairage Public (MESTEP)</p>	<p><b>Carrefour à feux des avenues de la Paix / du Général Leclerc et des rues Coin Buffet / Jules Ferry</b>  Mise aux normes des feux tricolores / suppression des jardinières  Modification des aménagements piétonniers et cyclables, avec création de sas vélos et zones de refuges pour les piétons, et confirmation des bandes cyclables sur trottoirs bidirectionnelles  Reprise de la voirie  Travaux à partir du 9 mai pour un mois  Coût estimatif des travaux : 125 000€</p>	



<p>Parc d'activités Pôle Territorial Nord-Est</p>	<p><b>Avenue Denis Papin</b> Sécurisation des abords du Lycée des métiers Henri Gaudier-Brzeska Validation à venir du projet (budget zones économiques)</p>	<p>Un éclairage viendra sécuriser la traversée piétonne au droit du lycée professionnel.</p>
	<p><b>Avenue Gay Lussac</b> Réfection du trottoir et de la traversée piétonne entre l'avenue Denis Papin et le n°21 (à la demande des structures accueillant un public PMR pour une continuité depuis la station de tram Gaudier-Brzeska) bon de commande en cours mais non encore validé Coût estimatif des travaux : 18 000€ (budget zones économiques)</p>	
	<p><b>Boulevard de la Salle</b> Report 2021 et 2022 Le dossier a été retravaillé et un nouveau plan proposé En attente de la subvention « fond vert » pour l'aire de covoiturage Point avec Monsieur MILLAT et Direction du Développement économique d'ORMET à prévoir par le Pôle TNE Coût estimatif des travaux : non connu (budget zones économiques)</p>	<p>La création d'une aire de covoiturage est envisagée.</p>
<p>Requalification de la RD960, étude de circulation du centre-ville et projet de rond-point au Petit Bois Pôle Ingénierie</p>	<p><b>RD960</b> Courrier de Madame le Maire au Président d'Orléans Métropole le 31/03/23 pour dénoncer l'imprécision du calendrier annoncé dans sa correspondance en date du 02/02/23 = réunion du 13/04/23 et du 02/05/23 entre ORMET et la Ville Publication fin mai (prévisionnel) du marché de diagnostic sur l'ensemble des tronçons abraysiens (et non plus sur l'ensemble de l'axe jusqu'à Mardié = clause de revoyure / annonce à faire aux autres maires par ORMET) / lancement de la maîtrise d'œuvre des travaux sur 2 tranches : une première en 2025 entre la rue de la Mairie et la rue de la Gare avec prise en compte du traitement du carrefour du Narval (rond-point ?) pour désenclaver ECLO (création d'une nouvelle voirie) / une deuxième entre la rue de la Gare et la limite avec Combleux en 2026/2027</p>	<p>L'étude est prévue en 2023. Le coût total est estimé à 13 millions d'euros. L'enfouissement des réseaux est prévu. La publication du marché aura lieu à la fin du mois de mai. Un membre souhaite connaître la date de début des travaux. F Fradin indique que la première tranche sera requalifiée en 2025 (tronçon compris entre la rue de la Gare et la rue de la Mairie). Madame le Maire précise que les travaux vont demander du temps au regard du budget nécessaire. Un travail sera mené</p>

	<p>Coût global estimatif du projet de requalification : 13 000 000€ / Coût estimatif de l'étude : 100 000€</p> <p><b>Requalification de la rue Jean Zay / Etude de circulation du centre-ville</b></p> <p>Menée conjointement à l'étude de la RD960 dans le cadre du projet de requalification de la rue Jean Zay en 2024 et 2025, qui interroge son sens de circulation et la volonté d'intégrer des cheminements cyclables/verdissage</p> <p>Création d'un rond-point en lien avec la redéfinition du site du Petit Bois (carrefour Verdun / Général Leclerc / Verdun / Godde)</p> <p>- Échange le 13/04/23 avec ORMET : impossibilité de mettre en place une convention de maîtrise d'ouvrage unique au regard des délais nécessaires de passage en instances pour les 2 collectivités.</p> <p>- ORMET a proposé de mobiliser le marché de la Direction de la Mobilité pour une étude de circulation, mais pas d'enveloppe au budget ORMET en 2023. Dossier à suivre avec le Pôle territorial Nord Est.</p>	<p>sur le carrefour Gare/ P et M Curie/ Soulas avec la création d'une voie (d'entrée ou de sortie) qui desservira le quartier ECLO. La Ville travaille sur l'acquisition du foncier nécessaire.</p> <p>Madame le Maire précise que la Ville n'a pas voté le budget métropolitain relatif aux travaux de voiries, comme d'autres villes de la métropole. Elle indique qu'il y a un réel besoin de requalifier des voiries communales qui sont empruntées quotidiennement par des automobilistes de la métropole. Une clause de revoyure était envisagée, la Métropole a été relancée à ce sujet.</p> <p>La CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) s'élève à 1,3 millions d'euros pour Saint Jean de Bray.</p> <p>Pour information complémentaire, le pôle territorial Nord Est compte un seul chargé d'opération pour les huit communes qui composent ce pôle. La Ville estime les moyens des pôles limités.</p>
<p><b>Eclairage public</b> <b>Service Maintenance et Entretien Signalisation Tricolore Eclairage Public (MESTEP)</b></p>	<p><b>Rue de la Haute Croix</b></p> <p>Remplacement des lanternes (LED) et des liaisons de câble entre le coffret et le luminaire au nombre de 34</p> <p>Date d'intervention non connue (réunion avec MESTEP prévue le 15/05/23)</p> <p>Coût des travaux : 29 010,02€</p>	<p>F Fradin indique que les travaux de remplacement sont achevés.</p>
<p><b>4.La gestion des biodéchets à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024</b></p>	<p>La loi imposera le compostage des biodéchets dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le compostage collectif et individuel répondront à cette obligation.</p> <p>Pour information 506 kg de déchets sont produits par an et par habitant. L'objectif est de réduire de 20 % le volume de ces derniers</p>	<p>Madame le Maire précise que l'on peut dorénavant retirer son composteur en Végé'tri et une formation courte est délivrée à cette occasion.</p> <p>Le compostage collectif est également</p>

	<p>d'ici à 2027.</p> <p>21 000 composteurs ont été distribués par la Métropole avec un objectif de 6 000 supplémentaires cette année. 35 000 foyers sont à équiper.</p>	<p>expérimenté au Clos de l'Arche. Aabraysie a mis en place une filière de collecte et de valorisation des biodéchets sur St-Jean de Braye.</p> <p>La loi anti-gaspillage nous impose ces changements qui se feront au fur et à mesure. Il est vrai que le compostage est plus compliqué lorsque l'on réside dans des collectifs. Un travail de sensibilisation est en cours avec le développement de lieux de compostage collectif (nouveaux projets résidence des Châtaigniers et au parc des Longues Allées).</p> <p>Un membre suggère l'adoption de poules qui peut être une solution alternative.</p> <p>Madame le Maire indique que dans les secteurs pavillonnaires, les déchets ménagers produits sont en baisse, ce qui pourrait présager un changement des collectes. Actuellement, seules des modifications minimales sont envisagées par la Métropole sur les tournées (changement de jours). Ces informations seront transmises aux Comités de quartier concernés.</p> <p>A l'automne, un « quartier expérimental » sera déterminé. Les habitants seront dotés de composteurs et au regard de la quantité de déchets collectés, les collectes seraient modifiées (fin 2024-2025).</p>
<p>5.Le Forum des associations</p>	<p>Il se tiendra le dimanche 10 septembre 2023 de 10h à 17h.</p> <p>Les Comités rappellent leur souhait de bénéficier d'un stand plus grand et d'une meilleure visibilité. Il a été proposé l'installation de plantes pour embellir le stand.</p>	
<p>6.La matinée d'accueil des nouveaux arrivants</p>	<p>Un document présentant les Comités de quartier et leur rôle est en cours d'élaboration par le service Communication de la Ville, il sera distribué aux habitants lors de cette matinée.</p>	

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Réponses
	Rue des Aubraies	Un pont permettait de rejoindre Combleux depuis la rue des Aubraies, un nouveau pont est-il envisagé entre les deux communes ?	La commune de Combleux est favorable à la réalisation d'un ouvrage, se posera alors la question du financement.
	Quartier Eclo	Une résidente souhaite savoir quelles sont les contraintes imposées, au promoteur Bouygues, avant la rétrocession des voiries dans le domaine public ?	<p>Madame le Maire précise que l'ensemble des travaux prévus doivent être réalisés avant la rétrocession à savoir : parking, plantations, emplacement pour les poubelles...</p> <p>Un rendez-vous sur site s'est tenu avec le syndic Foncia et la Ville à laquelle se sont joints quelques habitants.</p> <p>Par ailleurs, une rencontre est organisée demain avec Bouygues, une rencontre avec Arcadie est également envisagée. Il est nécessaire de poser les responsabilités de chacun. La Ville reviendra vers les habitants du secteur à l'automne.</p>
	Place des Châtaigniers	Un membre du bureau Loire Bionne souhaite savoir combien de temps encore les « crottes de mammoth » resteront-elles en place ?	<p>Madame le Maire explique que la Ville travaille actuellement sur le budget et qu'elle souhaite finaliser des travaux déjà débutés.</p> <p>Pour le budget 2024, il faudra prévoir aménagement plus complet avec un reprise des enrobés, des marquages et le déplacement des arceaux vélos.</p> <p>Le Comité de quartier n'est pas favorable à la finalisation de ce projet car la demande provenait uniquement des riverains de la place. Le problème des regroupements s'est alors déplacé vers la résidence des Châtaigniers et cela supprime des places de stationnement dans le secteur.</p> <p>Madame le Maire précise qu'elle a reçu récemment un courrier des riverains de cette</p>

			<p>place lui faisant part de leur satisfaction. Par ailleurs, il n'y a pas eu de dépôts de main-courante durant l'été.</p> <p>Un membre s'interroge de la pertinence des avis émis par le Comité de quartier, il semblerait que ce sont les avis des habitants qui priment.</p> <p>Madame le Maire rappelle que le Comité de quartier est un relais, et que la Ville doit aussi tenir compte des avis des habitants. Cette problématique est remontée par plusieurs riverains proches et cet endroit mérite un traitement spécifique (proximité de la Loire). Elle complète en précisant qu'il y a encore des stationnements dans la rue mais il est vrai que, lors des offices à l'Église, le stationnement peut être plus compliqué. Il est important de finaliser cet aménagement pour des questions qualitatives.</p>
Rue Jean Zay	Un membre demande la possibilité d'installer des panneaux pour faire ralentir les véhicules, ceci avant l'aménagement de la rue prévu en 2024-2025. La vitesse est importante entre la rue de Verville et le rond-point du Pont Bordeaux.	F Fradin indique que la Ville envisage la mise en place d'un ralentisseur, à proximité du giratoire, dans l'esprit de celui installé rue G Lussac à la suite de l'accident.	
Rue du Faubourg de Bourgogne	La maison appartenant à la Ville, située face à l'établissement «Courtepaille», est taguée. Ces tags vont-ils être retirés ? La façade de l'autre maison est dégradée. La Ville peut-elle écrire au propriétaire de cette maison ?	La Ville procédera au retrait des tags. Concernant la seconde maison, la Ville est en mesure de solliciter le propriétaire et notamment lors de risques avérés avec une mise en demeure par courrier.	
Cellules commerciales vides en centre-ville	Quels commerces prendront place dans ces cellules ?	<p>Madame le Maire explique que les services de la Ville sont en contact régulier avec le Manager des centres-villes d'Orléans Métropole.</p> <p>Des contacts ont été établis avec des porteurs de projets. Ces démarches prennent du temps notamment pour s'assurer de la fiabilité financière et de la pérennité des projets.</p> <p>La Ville souhaiterait l'installation de commerces de «bouche».</p>	

	Les bassins de la Commune	Un membre des comités les trouve peu esthétiques.	Madame le Maire rappelle que ces derniers viendront à disparaître dans le projet de requalification du secteur Le Corbusier-Jean Rostand, dont les travaux débuteront fin 2024. Néanmoins, l'eau restera présente sous une autre forme dans ce secteur. Le Ville n'interviendra pas avant sur ces bassins.
	Pénurie de médecins généralistes	A quand l'installation de nouveaux médecins généralistes dans la commune ?	<p>Madame le Maire explique que la Ville avance bien sur ce sujet avec la création d'un Centre de santé dans l'année, mais cela ne sera pas suffisant au regard des besoins actuels. Il sera en mesure d'accueillir 3 médecins salariés par la Région Centre Val de Loire.</p> <p>C'est une priorité pour la Ville et elle y mettra les moyens financiers nécessaires. Une somme de 100 000 € sera dédiée aux travaux, au salaire d'un secrétariat et à l'adhésion au GIP Pro santé. La Région a privilégié Saint-Jean de Braye au regard du déficit de médecins même si la Ville n'est pas classée en zone prioritaire.</p> <p>Les élus avaient demandé le classement de l'ensemble des communes de la Métropole en « zone prioritaire ». Ce classement est espéré lors des prochaines mises à jour de l'ARS (les données prises en compte sont à l'année N-2).</p>
	Assemblées générales des Comités	Un Président souligne le contenu très riche des Assemblées générales cette année, laissant moins de place aux questions diverses.	Madame le Maire indique que le contenu des Assemblées générales peut évoluer. D'autres sujets pourront être abordés, tels que le fonctionnement des services municipaux : CCAS, Petite enfance...
	Groupes scolaires et écoles	Un membre fait part de la saturation de certaines écoles comme A.Frank et J.Zay, des études sur les flux d'élèves sont-elles réalisées ?	<p>Madame le Maire explique le travail mené avec l'Éducation nationale pour préparer les rentrées.</p> <p>Depuis 8 ans, la structure familiale change et les projections ne sont plus aussi évidentes qu'auparavant.</p> <p>Les effectifs sont stables, avec une baisse sur les écoles maternelles. Il y a des secteurs de la Ville</p>

			<p>qui « vieillissent » d'autres « rajeunissent ».</p> <p>La carte scolaire pour la rentrée 2024 devra être revue avec la réalisation d'un travail sur les périmètres en lien avec l'Éducation nationale et les directeurs d'écoles.</p> <p>Un membre indique que la problématique est la même au niveau des collèges. Madame le Maire précise que les périmètres ont été revus pour les deux collèges de la commune.</p> <p>Un membre souhaite savoir si un périmètre scolaire inter-communal pourrait être envisagé comme par exemple avec la ville d'Orléans.</p> <p>Madame le Maire répond que cela n'est pas envisagé et qu'elle souhaite donner la priorité aux enfants de la commune.</p>
	Site de Miramion	Quel devenir pour ce site : parc, maison de maître et dépendances ?	<p>Madame le Maire rappelle que la gestion des jardins avait été transférée à Orléans Métropole qui devait piloter le projet ceci avant la crise sanitaire liée au Covid. Mais depuis rien n'a avancé, alors la Ville a souhaité reprendre la compétence et une étude sera lancée cette année par les services de la Ville.</p> <p>Le montant des travaux à réaliser s'avère élevé, notamment concernant la maison de maître (1,4 million d'euros pour la mise en hors d'eau/hors d'air). Aussi, la Ville souhaite privilégier l'aménagement du parc.</p>
	Croix des Haies : salle la « Locomotive »	Quel est le devenir de cette salle municipale? L'idée de réaliser une fresque, comme celles réalisées sur certains transformateurs de la ville, pour embellir l'équipement est suggérée, voire de remplacer cette salle par un jardin.	<p>Madame le Maire répond qu'à ce jour rien n'est décidé. Elle indique qu'un travail de recensement général des bâtiments communaux a été effectué. Il faudra se poser la question de l'utilisation et de l'utilité de conserver certains bâtiments au regard des coûts de travaux à réaliser sur certains d'entre eux.</p>

	<p>150 rue du Faubourg de Bourgogne : propriété la « Grâce de Dieu » et son parc boisé.</p>	<p>Quel est le devenir de ce magnifique espace boisé ? Un projet immobilier était prévu à cet endroit.</p>	<p>Madame le Maire indique la volonté de la Ville de contraindre encore plus les constructions en diminuant les hauteurs, notamment dans certains secteurs. Il faut s'assurer que sur l'avenue L.J Soulas, dans le secteur de la Poste et de la Gare, qu'il n'y ait pas de front bâti comme rue du Faubourg de Bourgogne. Concernant le secteur Bourgogne, des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) posent des intentions sur l'aménagement de ce dernier. La Ville recense les secteurs à préserver et les intègre dans le PLU, c'est un moyen pour maîtriser le foncier. Ces actions peuvent parfois bloquer des propriétaires pour la vente de leur biens.</p>
--	---	--	---